

Membres du Conseil d'Administration du Collège la Roche aux Fées de Retiers
Collège de la Roche aux Fées
rue Anatole Le Braz
35 240 RETIERS

Aux membres du CA
du Collège La Roche aux Fées

Objet : Motion pour le rejet de la Dotation Globale Horaire (DGH)

Les représentants des personnels enseignants souhaitent exprimer leur mécontentement lors de ce CA du mardi 2 février 2021.

Concernant le vote de la Dotation Globale Horaire (DGH), nous vous informons que lors de cette séance nous votons contre ce projet de répartition proposé par Monsieur le Principal. Ce vote négatif marque également notre désapprobation à l'égard du projet de DGH qui s'inscrit dans un contexte plus général de suppressions de postes prévues au budget global pour la rentrée 2021.

Les enseignants du collège La Roche aux Fées s'inquiètent des conditions dans lesquelles la rentrée 2021 se profile. Dans une logique comptable et chiffrée qui détermine les moyens attribués aux établissements, le collège La Roche aux fées va subir à nouveau une suppression de classe, entraînant deux nouvelles disparitions de postes, en anglais et en SVT. Or, nous souhaitons rappeler que notre établissement a déjà été amputé de deux classes et de deux postes d'enseignement en français et en mathématiques pour cette année 2020/21.

Nous tenons à préciser que ces prévisions d'effectifs chiffrées du Rectorat justifiant les dotations de moyens sont sujettes à débat puisqu'elles diffèrent généralement de celles des chefs d'établissement. De plus, l'argument avancé d'une baisse démographique des effectifs constante sur l'ensemble du département 35 n'est pas valide à notre échelle locale puisque la cohorte conséquente de CM1 de cette année 2020/21 nécessitera un besoin supplémentaire d'heures dès la rentrée scolaire 2022 en 6è. Dans ces conditions, pourquoi supprimer une classe dès 2021 ?

Par ailleurs, ces suppressions de moyens s'inscrivent dans une logique de restrictions budgétaires dangereuses dont nos élèves et nous-mêmes faisons les frais. Nous nous inquiétons des conséquences de cette DGH quant à la dégradation des conditions d'étude des élèves et de travail des personnels dans un contexte de crise sanitaire et économique majeure. Nous tenons aussi à préciser qu'en contrepartie de la suppression de postes, les enseignants se voient contraints d'accepter un nombre croissant d'heures supplémentaires.

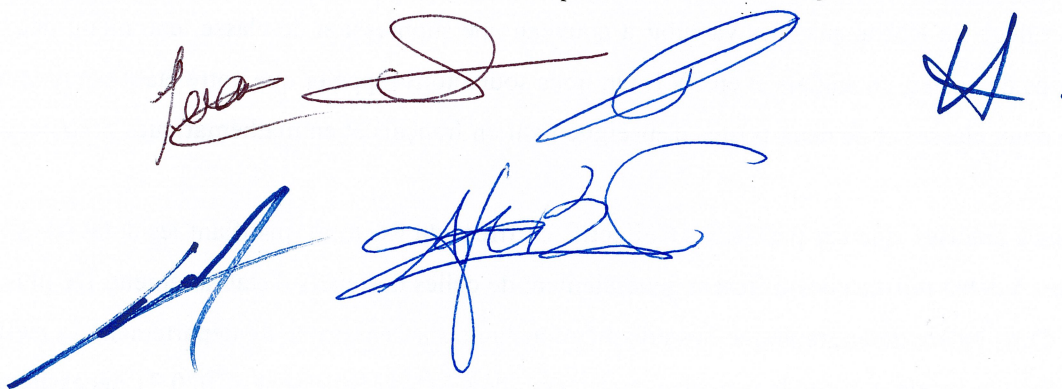
Mais au delà de ce constat purement chiffré, il nous paraît important de considérer la nécessité de prendre en compte la spécificité de notre public. Chaque année, nous accueillons de plus en plus d'élèves issus de Catégories Socio-Professionnelles défavorisées, des élèves ayant des besoins particuliers et d'autres en grandes difficultés comme l'attestent les résultats au brevet dont la moyenne est inférieure à celle des autres établissements de l'Académie.

Cette demande nous paraît d'autant plus légitime au vu du contexte de crise sanitaire actuel. Comment ne pas prendre en compte que nos élèves en 3^e l'an prochain seront les élèves qui ont subi le confinement pendant leur année de 5^e ? Une cohorte marquée par un certain retard scolaire, des inégalités croissantes et des lacunes accumulées dont les effectifs déjà conséquents en cette année de 4^e limitent l'individualisation et la remise à niveau de tous.

C'est pourquoi, au regard des éléments précédents, des effectifs très conséquents des classes de 4^e cette année au collège ainsi que des difficultés exacerbées par la crise sanitaire, nous demandons le maintien d'une cinquième classe de 3^e l'an prochain afin de pouvoir assurer dans de bonnes conditions le suivi de chaque élève dans leur orientation, dans leurs stages en entreprises, dans leur préparation à l'oral, mais aussi d'assurer du soutien scolaire individualisé et toutes sortes de projets inhérents à la vie de l'établissement.

Ainsi, en ce début d'année 2021, nous souhaitons vivement marquer notre mécontentement et notre inquiétude pour l'avenir de nos élèves auxquels nous aimerions offrir toutes les chances de réussite possible.

Les représentants élus enseignants et de vie scolaire

The block contains five handwritten signatures. Three are in blue ink and two are in red ink. The signatures are stylized and cursive, typical of personal or official signatures. They are arranged in two rows: three in the top row and two in the bottom row.